



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Annule et remplace la DBC20230406-03

N° DBC 20230406-03-A

**Date de la convocation :** 29 mars 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 06 Avril 2023 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Philippe BLANCHOZ, Georges LOPEZ, Éric CABROLIER, Christophe DOS SANTOS.

**Membres du Bureau absents excusés :**

Didier ROMEUF (*représente par Christophe DOS SANTOS*), Hélène BOUDON, Jean Eric GARRET, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Caroline GUELON, Didier ROMEUF (*représenté par Christophe DOS SANTOS*), Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Claude GOUILLON-CHENOT, Olivier CHAMBON, Sylvain HERMAN.

**Membres du Bureau ayant donné procuration :**

Sophie DELAIGUE à Stéphane RODIER  
Christiane SAMSON à Philippe CAYRE  
Thomas BARNERIAS à Tony BERNARD  
Frédéric CHONIER à Jean-François DELAIRE  
Rachel BOURNIER à Bernard VIGNAUD  
Ludovic COMBE à Bernard LORTON

**Secrétaire de séance :** Jean-Pierre DUBOST

**VERSEMENT DES AIDES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL ET DE L'AGENCE  
DE L'EAU LOIRE BRETAGNE- PROGRAMME REHABILITATIONS GROUPEES  
DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT**

**Rapporteur :** *Philippe CAYRE, Vice-Président*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales  
**Vu** la délibération n°20181108-27 de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne approuvant les statuts de la régie SPANC ;  
**Vu** la délibération n°20181108-30 de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne approuvant le règlement de service de la régie SPANC ;  
**Vu** la délibération n°20191105-20 de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne validant le programme 2020 de réhabilitation groupée d'installations d'assainissement non collectif ;

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

15

Membre du Bureau représenté :

6

Membres présents sans voix  
délibératives : 1

Total votants : 20

**Vu** la convention signée entre la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour la réalisation de travaux sous maîtrise d'ouvrage privée et pour le versement des aides ;

**Vu** la convention signée entre la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et L'Agence de l'Eau Loire Bretagne ;

**Considérant** que dans le cadre de la compétence « assainissement non collectif », la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne anime le programme 2020 de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif et assure le relais de financement de l'opération groupée afférente.

**Considérant** que conformément aux conventions passées avec le Département du Puy-de-Dôme et l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est engagée à reverser aux usagers ayant réalisé les travaux de réhabilitation, la part des participations qui les concerne et attribuée par ces deux établissements.

**Considérant** que les usagers listés dans le tableau ci-dessous ont finalisé les travaux de mise en conformité de leur système d'assainissement et que ceux-ci ont été contrôlés conformes par le SPANC.

Code Ref.	Nom, prénom propriétaire	Adresse installation	Date travaux	Total des dépenses € TTC	Aide agence réelle €	Aide CD63 réelle €	Aide totale
2020-1	Dominique BOST	La Tirade - 63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE	01/07/2021	9 397,57 €	2 550,00 €	1 486,00 €	4 036,00 €
2020-2	Sylvain FOURNET-FAYARD	Montonnier - 63300 ESCOUTOUX	04/03/2022	8 470,11 €	- €	1 400,00 €	1 400,00 €
2020-3	Thierry BANUS	Gare de Celles - 63250 CELLES-SUR-DUROLLE	02/04/2021	8 973,20 €	2 550,00 €	1 500,00 €	4 050,00 €
2020-4	Marie-Claire MATHE	Le Mas Thermillat - SAINTE - AGATHE	03/05/2022	17 840,51 €	2 550,00 €	1 500,00 €	4 050,00 €
2020-5	Cyrille CLEMENT	La Beaudie - 63120 NERONDE-SUR-DORE	28/04/2021	8 916,00 €	2 550,00 €	1 500,00 €	4 050,00 €
2020-6	Patricia HILT	Roddiel - 63550 SAINT-VICTOR-MONTVIANEIX	10/01/2022	15 105,70 €	2 550,00 €	1 500,00 €	4 050,00 €
2020-7	Jean-Luc POMMIER	Les Hautes Fichardies - 63300 THIERS	03/11/2021	15 206,54 €	2 550,00 €	1 500,00 €	4 050,00 €
2020-8	Patrick AUJARD	Le Pommier - 63120 SAINTE - AGATHE	Pas de travaux	- €	- €	- €	- €
2020-9	Christophe COINDON	Sous le Bost - 63550 PALLADUC	26/10/2021	9 330,20 €	2 550,00 €	1 491,67 €	4 041,67 €
2020-10	Guillaume BELLET	Bourdillon - 63120 VOLLORE-MONTAGNE	Pas de travaux	- €	- €	- €	- €
2020-11	Charlotte BRIVARY	Chassangue - 63250 CELLES-SUR-DUROLLE	Pas de travaux	- €	- €	- €	- €
2020-12	Jean-Claude MARTIN	Pradel - 63250 CELLES-SUR-DUROLLE	07/01/2022	10 090,20 €	2 550,00 €	1 500,00 €	4 050,00 €
2020-13	José PICARD	38 route de Courtesserre - 63120 COURPIERE	Pas de travaux	- €	- €	- €	- €
2020-14	Jean-Jacques GUILLOUD	Chouvel - 63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE	08/09/2021	8 511,54 €	2 550,00 €	1 491,67 €	4 041,67 €
2020-15	Odile GUILLOUD	Le Roc - 63550 SAIN-REMY-SUR-DUROLLE	15/09/2021	6 889,14 €	- €	1 252,57 €	1 252,57 €
2020-16	Gérard VIALIS	Montnebout - 63930 AUGEROLLES	10/08/2021	8 828,00 €	2 550,00 €	1 500,00 €	4 050,00 €
2020-17	Bernard LORTON	Le Moulin des Vernières - 63930 AUGEROLLES	Pas de travaux	- €	- €	- €	- €
<b>Total</b>				<b>127 558,71 €</b>	<b>25 500,00 €</b>	<b>17 621,91 €</b>	<b>43 121,91 €</b>

Ayant entendu l'exposé qui précède,

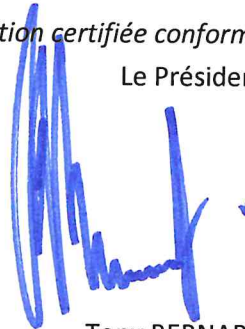
Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le versement des contributions attribuées aux usagers ayant finalisé et payé leurs travaux contrôlés conformes dès réception par la Communauté de communes des aides de l'Agence de l'eau et du Conseil Départemental,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS : 20	Membres présents : 15	Membres représentés : 6	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20	Pour : 20		Contre : 0
Abstentions : 0			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon



